

Alliages

UIMM

Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Magazine d'information de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Alsace
Numéro 35 - Juin 2025

LE DOSSIER

L'ASIM Alsace, à vos côtés pour former vos collaborateurs



ACTEURS DU RÉSEAU

Filière informatique et cybersécurité : le Pôle formation UIMM Alsace forme les futurs remparts du numérique

ENTREPRISES ET INITIATIVES

La Start-up AMFREE révolutionne la production de pièces XXL

SOMMAIRE

04 INFOS JURIDIQUES

- Mesures diverses en matière sociale entraînant une augmentation des coûts pour les entreprises !
- Une série de nouveautés pour l'apprentissage !

05 SÉCURITÉ-SANTÉ ENVIRONNEMENT

- Faites de la RSE un atout au service de votre performance globale industrielle

06 LE DOSSIER : L'ASIM ALSACE, À VOS CÔTÉS POUR FORMER VOS COLLABORATEURS

10 ÉVÉNEMENT

- Retour sur l'Assemblée Générale 2025 de l'UIMM Alsace chez MERCK

12 EMPLOI FORMATION

- La route de l'industrie 2025
- Les entreprises locales se mobilisent pour valoriser leurs ressources en interne
- L'industrie recrute et forme les talents de demain

15 ZOOM SUR

- GrisGroup fait l'acquisition de Laser Alsace Production (LAP)

16 LES ACTEURS DU RÉSEAU

- Campagne alternance 2025-2026 : merci aux entreprises engagées, continuons ensemble !
- Filière informatique et cybersécurité : le Pôle formation UIMM Alsace forme les futurs remparts du numérique
- L'excellence en action : nos apprentis représenteront l'Alsace aux WorldSkills France
- Les solutions d'ALEMPLI pour répondre aux enjeux des entreprises industrielles en Alsace

20 ENTREPRISES ET INITIATIVES

- La Start-up AMFREE révolutionne la production de pièces XXL

Magazine d'information de l'UIMM Alsace

- Directeur de la publication : Fabrice URBAN
- Rédacteur en chef : Éric DALIGUET
- Conception-rédaction-réalisation : Cabinet Brigitte Simon Conseil (Tél. 06 50 37 28 14, conseil@brigitte-simon.com)
- Rédaction : Caroline DIEU, Frédérique DIRIAN, Valérie FACCHIN, Anne GIACOMELLI, Sandra GROSS, Fanny HEITZ, Aneta KRETZ, Sandrine MARTINEL-MURA, Frédéric MENDEL, Patrick REIMERINGER, Brigitte SIMON
- Mise en page : barbara.graphiste@gmail.com
- Photos : Aemploi, AMFREE, Getty Images, Laser Alsace Production, Photothèque UIMM Alsace, Pôle Formation UIMM Alsace, Lola ROETS, Brigitte SIMON
- Impression : Imprimerie Parmentier. Tiré à 1060 exemplaires - ISSN 2270-8391.

L'INDUSTRIE N'EST PAS UN MONDE D'HOMMES, C'EST UN MONDE DE CEUX ET CELLES QUI OSENT !

La volonté de déployer un plan d'action en faveur de la mixité dans nos industries s'inscrit comme une priorité du plan stratégique UIMM 2022-2027.

Elle a pour vocation de faire progresser sensiblement la parité dès l'école, dans le cadre de l'orientation scolaire, dans les niveaux supérieurs et au moment de l'orientation professionnelle, dans la gestion des talents et de l'évolution des carrières, et de lutter contre les stéréotypes au sein de l'entreprise.

L'industrie, c'était un challenge et c'est devenu une chance.

Découvrez l'histoire de Julia, rédactrice technique, et toutes les voies d'accès à l'industrie pour les talents féminins : tuastaplace.com

UIMM Alsace LA FABRIQUE DE L'AVENIR

TU AS TA PLACE

programme initié et soutenu par UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Pour répondre à cet enjeu, l'UIMM a initié en mars dernier le programme «Tu as ta place», destiné à rompre avec l'autocensure et encourager les femmes à faire le choix de l'industrie pour qu'elles soient plus nombreuses à y apporter et développer leurs compétences. Cette campagne est incarnée par un collectif de femmes, autant de rôles modèles qui proposent un nouvel imaginaire et une représentation actuelle des entreprises industrielles.

Via une identité visuelle impactante, des récits déclinés sous différents formats (photos, vidéos, interviews...) pour être diffusés au plus proche des publics, notamment via les médias

sociaux, digitaux, en presse et sur le site dédié tuastaplace.com.

Pour donner à cette campagne encore davantage d'ampleur, vous pouvez en être acteur en la relayant sur vos propres sites et réseaux sociaux, en l'affichant dans vos locaux ; également pour donner envie aux femmes de l'industrie de s'engager pour faire connaître leurs métiers et les opportunités du secteur.

C'est ensemble que nous relèverons cet enjeu stratégique de permettre aux femmes et aux jeunes filles d'envisager leur carrière dans l'industrie.

Découvrez toutes les voies d'accès à l'industrie pour les talents féminins : tuastaplace.com

TU AS TA PLACE

programme initié et soutenu par UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR



Le monde actuel est en plein mouvement et l'incertitude est devenue une constante. Les constats que nous faisons depuis des décennies deviennent réalité, se concrétisent. Les sujets qui ont été mis sous le tapis, transmis aux suivants, nous sautent aux yeux et deviennent potentiellement ingérables.

Ce point de bascule que nous vivons engendre des turbulences inédites pour nos générations actuelles et nous pouvons rapidement être désemparés et entrer dans une phase de repli sur soi ou de prudence exacerbée.

Or actuellement, **le monde foisonne d'opportunités nouvelles**, permettant de bouleverser un ordre établi et qui ouvrirait des possibilités jusque-là inatteignables.

Dans ce contexte, il y a des invariants, **des piliers qui permettent à des entreprises de se projeter** sur le long terme et de faire face à des crises.

L'adaptabilité des organisations et les compétences des femmes et des hommes qui les composent sont des leviers indéniables de durabilité.

L'UIMM poursuit son objectif de proposer à ses adhérents une offre complète de formations professionnelles, d'alternance et d'apprentissage et nous continuons de croire à ces valeurs, d'investir dans ce que nous considérons les bases indispensables.

Nous investissons toujours dans nos infrastructures, grâce au soutien sans faille de nos partenaires au premier rang desquels la Région Grand Est, le CFAI Alsace et l'OPCO 2i. Nous poursuivons nos réformes des offres, comme en témoignent l'inauguration de l'extension du centre d'Eckbolsheim et le lancement du nouveau centre à Colmar.

Nous intensifions nos partenariats avec des structures locales d'insertion et nous ouvrons au maximum à des nouveaux publics.

Actuellement nous sommes également en phase de réflexion pour **faire évoluer les services de l'UIMM Alsace**, afin de mieux répondre aux défis actuels et pour mettre toutes les chances de notre côté d'être performants, malgré les vents contraires.

Donc, oui, la période est angoissante, ne nous voilons pas la face, mais nous sommes convaincus qu'**ensemble nous sommes capables de nous projeter vers l'avenir avec optimisme** grâce à la coopération intelligente entre les différents acteurs économiques et institutionnels.

Patrick REIMERINGER
Vice-Président de l'UIMM Alsace



UIMM Alsace

Siège social
6 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim

Site de Mulhouse
31 rue François Spoerry
68100 Mulhouse

Téléphone :
03 68 47 90 00

Contact : info@uimm-alsace.fr

Site internet :
<http://www.uimm-alsace.fr>

Les acteurs du réseau



MESURES DIVERSES EN MATIÈRE SOCIALE ENTRAÎNANT UNE AUGMENTATION DES COÛTS POUR LES ENTREPRISES !

Dans un contexte économique et une recherche d'économie par le gouvernement, diverses mesures prises viennent alourdir les charges des entreprises, voire des salariés.

- Ainsi, un arrêté du 25 février 2025 modifie notamment **l'évaluation de l'avantage en nature véhicule** en revalorisant à la hausse les pourcentages pris en compte dans une évaluation forfaitaire, pour les véhicules mis à disposition à compter du 1^{er} février 2025 (le véhicule est considéré mis à la disposition du salarié à compter de la date d'attribution fixée par l'accord conclu entre l'employeur et le salarié). La valeur de l'avantage en nature étant plus élevée, les charges patronales et salariales dues seront plus conséquentes ;
- Un décret du 20 février 2025 **abaisse le plafond des indemnités journalières versées par l'Assurance maladie en cas d'arrêt de travail**. Si les indemnités journalières étaient calculées sur la base de 50 % du salaire brut de référence, dans la limite de 1,8 Smic, depuis le 1^{er} avril 2025, le salaire plafond a été abaissé à 1,4 fois le Smic. En résulte un moindre versement des IJSS et une augmentation de la part employeur restant à charge en cas de maintien d'un salaire supérieur à 2.522,52€ (contre 3.243,24€ précédemment) ;
- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025, abaisse les plafonds de rémunérations applicables pour déterminer les **taux réduits de cotisations Maladie et Allocations familiales** à compter du 1^{er} janvier 2025 ; de ce fait, seuls les salariés percevant une rémunération inférieure ou égale à 2,25 SMIC (contre 2,5 SMIC auparavant) pour la cotisation maladie et 3,3 SMIC (contre 3,5 SMIC auparavant) pour la cotisation allocations familiales se voient appliquer désormais les taux réduits. Néanmoins, le SMIC à prendre en considération est celui du 1^{er} janvier 2025 et non plus celui du 31 décembre 2023.



- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 complétée par un décret du 4 avril 2025 modifie les paramètres de calcul de la **réduction générale de cotisations patronales**, dite « réduction Fillon », applicable à tous les salariés percevant une rémunération inférieure à 1,6 SMIC, à compter du 1^{er} mai 2025 ; la valeur T est ainsi abaissée et fixée à 0,3193 pour les entreprises de moins de 50 salariés et à 0,3233 pour les entreprises de 50 salariés et plus, afin de tenir compte de la baisse des cotisations chômage et de l'augmentation du taux maximum de cotisation AT/MP ; en outre, des rémunérations exclues jusqu'à présent sont désormais prises en compte telle qu'une Prime de Partage de la Valeur ; ces modifications sont ainsi susceptibles de réduire la proportion de salariés bénéficiant de la réduction ou le montant de l'allègement.

Avec ces nouvelles données et des revendications sur le pouvoir d'achat qui ne désarment pas, les entreprises ont fort à faire notamment lors de leurs négociations ou dans le maintien d'un climat social serein.

■ Anne GIACOMELLI

UNE SÉRIE DE NOUVEAUTÉS POUR L'APPRENTISSAGE !

L'apprentissage a fait l'objet de diverses mesures ces derniers mois.

Concernant l'aide à l'embauche d'un apprenti, elle est versée uniquement au titre de la 1^{ère} année d'exécution du contrat, pour les contrats conclus entre le 24/02/2025 et le 31/12/2025, préparant à tout diplôme ou titre professionnel d'un niveau au moins égal au niveau 5 (BAC + 2) et inférieur ou égal au niveau 7 (Master, diplôme d'ingénieur). Cette aide est octroyée aux entreprises de moins de 250 salariés, sans condition, et aux entreprises de 250 salariés et plus, à condition qu'elles s'engagent à atteindre un certain seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif au 31 décembre 2026. Son montant est de 5000€ pour les entreprises de – de 250 salariés, 2 000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus et 6 000€, quelle que soit la taille de l'entreprise, pour les apprentis bénéficiant de la RQTH.

Par ailleurs, pour les contrats conclus depuis le 1^{er} mars 2025, le seuil d'exonération des cotisations sociales sur la rémunération des apprentis est abaissé à 50 % du Smic (contre 79 % auparavant) et

leur rémunération est assujettie à la CSG-CRDS sur les sommes versées au-delà de ces 50 %.

De même, la loi n° 2022-217 du 21/02/2022, complétée par une ordonnance du 22/12/2022 et 2 décrets des 28/06/2024 et 28/03/2025, est venue poser le principe de l'apprentissage transfrontalier, qui permet à un apprenti d'effectuer une partie de sa formation pratique ou théorique dans un pays frontalier de la France. Afin de pouvoir utiliser ce dispositif, il est nécessaire qu'une convention internationale bilatérale soit signée entre les pays frontaliers. C'est chose faite entre la France et l'Allemagne depuis la convention du 21/07/2023, ratifiée par la France par un décret du 25/03/2025. Il sera donc possible, dès la rentrée 2025, de bénéficier d'un contrat d'apprentissage entre la France métropolitaine et les Länder frontaliers (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre). Des modèles de contrat et procédures transfrontalières sont en cours d'élaboration avec le ministère fédéral de l'éducation en Allemagne.

■ Sandrine MARTINEL-MURA

FAITES DE LA RSE UN ATOUT AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE GLOBALE INDUSTRIELLE

POURQUOI SE LANCER DANS LA DÉMARCHE RSE DE L'UIMM ?

Parce qu'elle est pragmatique, pro-industrielle et pensée pour vous, TPE et PME !



UN RÉFÉRENTIEL RSE UIMM QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- **Adapté à la culture industrielle et à votre organisation** : une approche pragmatique traduisant en langage industriel les concepts de la RSE pour les intégrer dans le quotidien de votre entreprise.
- **Conçu pour mettre en lumière vos bonnes pratiques** : un outil qui valorise ce que vous faites déjà bien.
- **Pensé pour impliquer vos équipes** : un levier de mobilisation interne favorisant l'engagement de vos collaborateurs autour d'un projet commun.

UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

- **Évaluation terrain** : une évaluation concrète et adaptée à votre réalité.
- **Plan d'action personnalisé** : une feuille de route adaptée à vos enjeux prioritaires.
- **Identification de votre niveau de maturité** : un point de départ structuré pour mesurer votre performance et vous fixer un cap.

UNE MISE EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET LES ATTENTES DU MARCHÉ

- **Renforcez votre crédibilité face à vos partenaires** (clients et acteurs financiers) soumis au devoir de vigilance et à la CSRD.
- **Renforcez votre engagement RSE** pour mieux répondre aux questionnaires et systèmes de notation de vos partenaires.
- **CSRD** : anticipez les nouvelles obligations européennes se répercutant dans la chaîne d'approvisionnement. Avec le label RSE UIMM, vous disposez des clés pour réaliser une analyse de matérialité et mettre en place des indicateurs extra-financiers.
 - Disposez d'un rapport de durabilité volontaire à valoriser auprès de vos parties prenantes (mise en cohérence avec la norme volontaire EFRAG).
 - En tant qu'obligé pour la CSRD, bénéficiez d'un tremplin pour répondre aux exigences de reporting extra-financier.

DES BÉNÉFICES CONCRETS POUR VOTRE ENTREPRISE

UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

- Répondez aux nouvelles exigences d'achats de vos clients.
- Accédez plus facilement aux financements et subventions grâce à vos engagements RSE.
- Ouvrez de nouvelles opportunités dans votre chaîne d'approvisionnement.

UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

- Attirez et fidélisez vos talents.
- Renforcez votre image de marque auprès de vos clients, de vos partenaires financiers et de votre écosystème local.
- Contribuez à une meilleure acceptabilité sociétale des entreprises industrielles.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

L'UIMM Alsace met à votre disposition un accompagnement unique et adapté à vos besoins.

CHARTRE D'ENGAGEMENT RSE : LE PREMIER PAS VERS UNE INTÉGRATION DE LA RSE DANS VOTRE PROJET D'ENTREPRISE

La Charte d'engagement est une reconnaissance délivrée suite à une évaluation terrain réalisée par un conseiller RSE référencé de l'UIMM.

LABEL RSE : UNE RECONNAISSANCE AVANCÉE DE VOTRE ENGAGEMENT

Le Label RSE de l'UIMM est destiné aux entreprises souhaitant approfondir l'analyse de leurs enjeux prioritaires et disposer d'un reporting RSE valorisable auprès de leurs parties prenantes.

LA RSE EN CHIFFRES :

LES RÉSULTATS NATIONAUX

- **1262 Chartes d'engagement RSE UIMM** délivrées par **53 UIMM territoriales**

LES RÉSULTATS DE L'UIMM ALSACE

- **41 Chartes RSE** délivrées par l'UIMM ALSACE
- **2 entreprises accompagnées** dans la mise en œuvre du LABEL RSE



L'ASIM ALSACE, À VOS CÔTÉS POUR FORMER VOS COLLABORATEURS



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES EST UNE MISSION AMBITIEUSE À LAQUELLE S'ATTACHE L'UIMM ALSACE.

Par l'intermédiaire de son organisme de formation **l'ASIM Alsace**, **l'UIMM Alsace** propose à ses entreprises adhérentes des formations dans les domaines suivants :

- **Droit social (principalement droit du travail)**
- **Gestion de la paie**
- **Ressources humaines**
- **Santé Sécurité Environnement**

Ces formations sont organisées sur une ou plusieurs journées, à Mulhouse ou à Eckbolsheim et dispensées par des experts dans chacun des domaines concernés.

Elles sont proposées en inter-entreprises ou en intra à la demande des adhérents.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Actions de formation continue

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2024

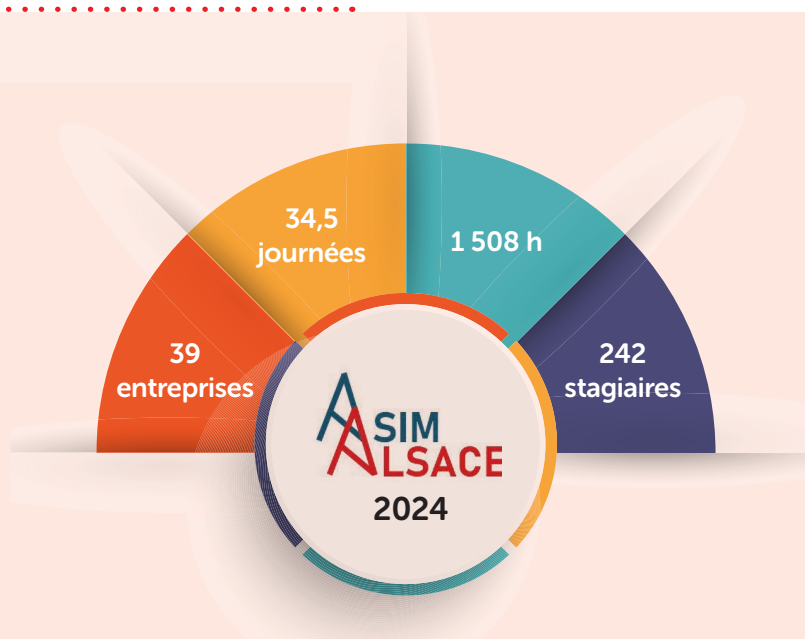
En 2024, l'ASIM Alsace a réalisé **34,5 journées de formation** (18,5 en intra et 16 en interentreprises), pour **242 stagiaires**, représentant **1 508 heures de formation**.

39 entreprises adhérentes de l'UIMM Alsace ont fait confiance à l'ASIM Alsace pour former leurs salariés, ce qui représente **12 % des adhérents**.

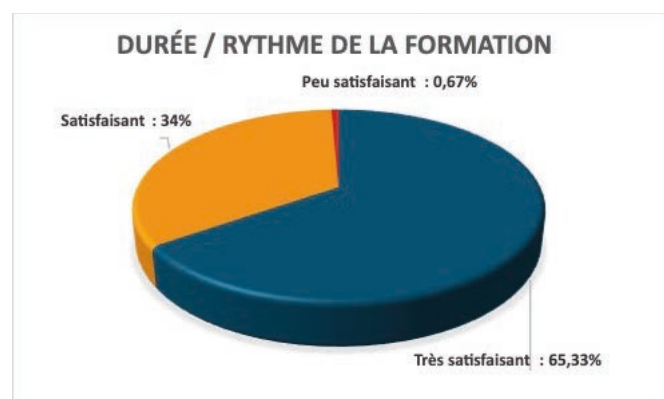
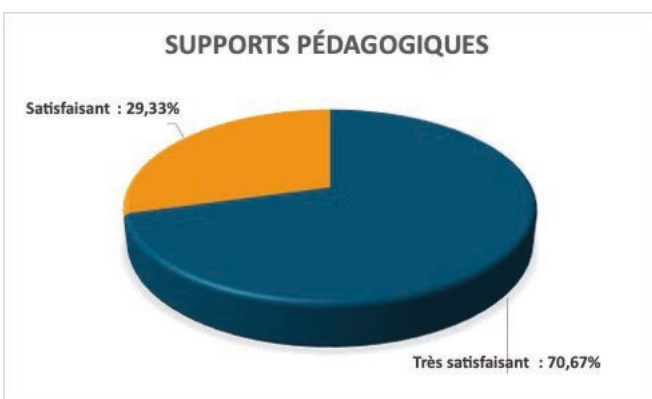
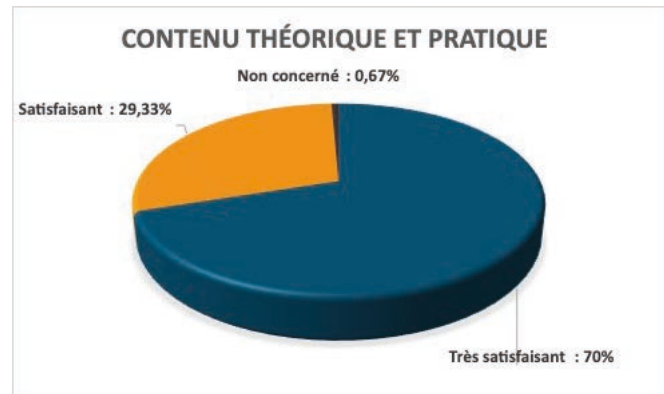
Dans un objectif d'amélioration continue, l'ASIM Alsace réalise, après chaque session de formation, une enquête de satisfaction auprès des stagiaires et des formateurs.

L'ASIM Alsace est certifiée QUALIOPi depuis mai 2021 et passera l'audit de surveillance au 4^{ème} trimestre 2025.

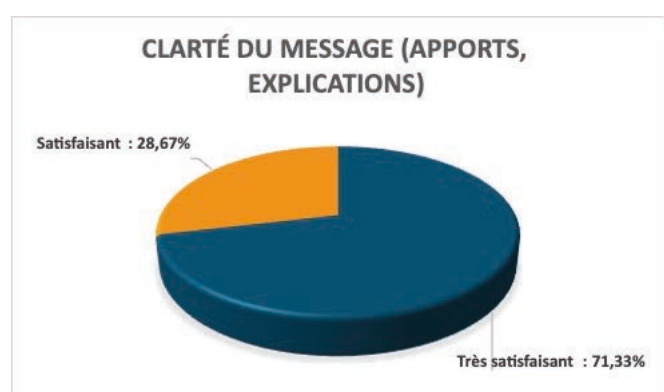
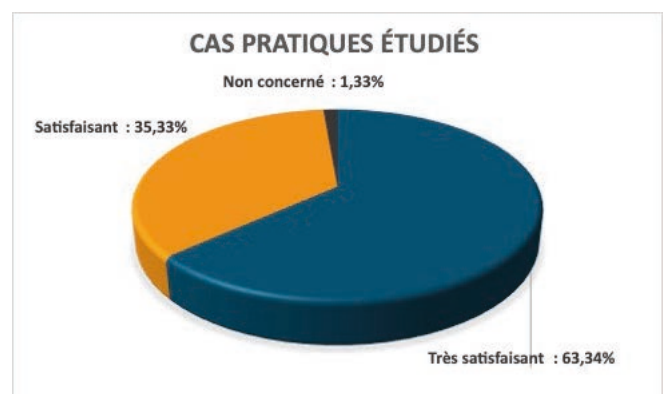
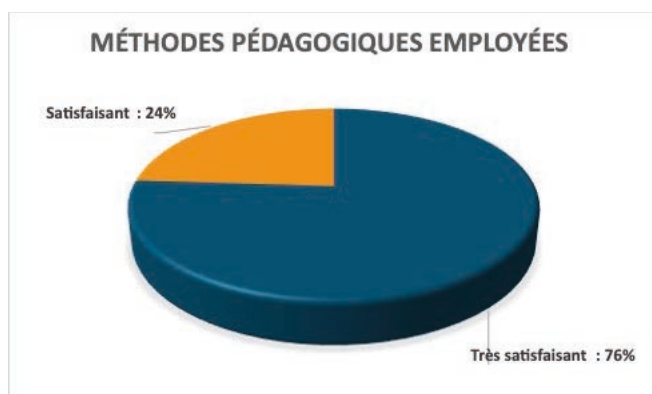
Ci-après les indicateurs les plus significatifs relevés pour les formations réalisées en 2024, attestant d'un niveau important de satisfaction des personnes formées par l'ASIM Alsace.



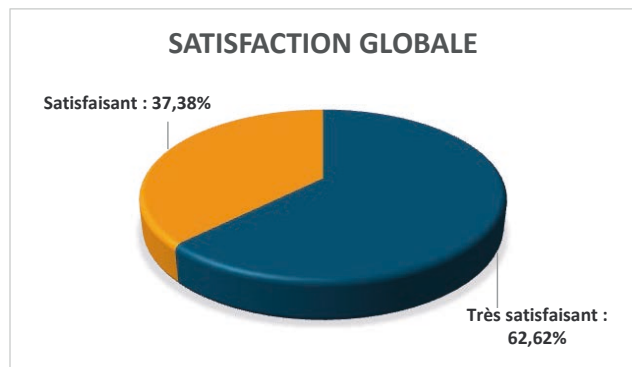
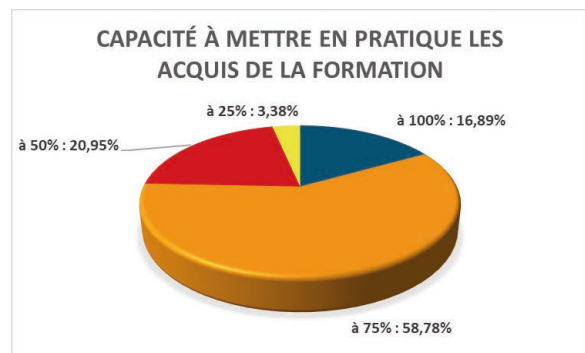
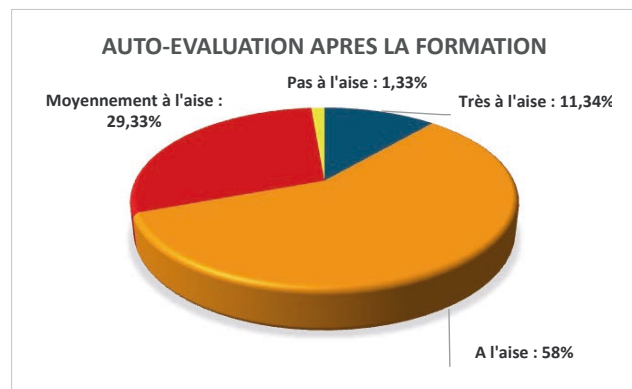
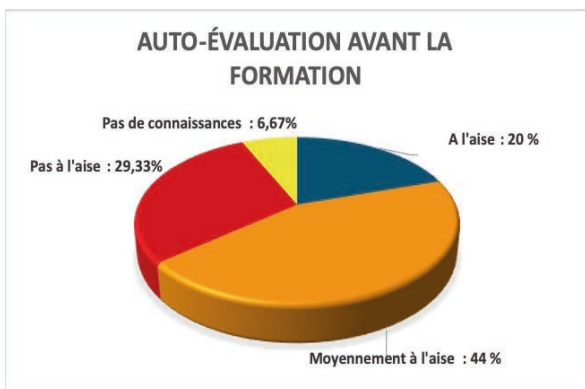
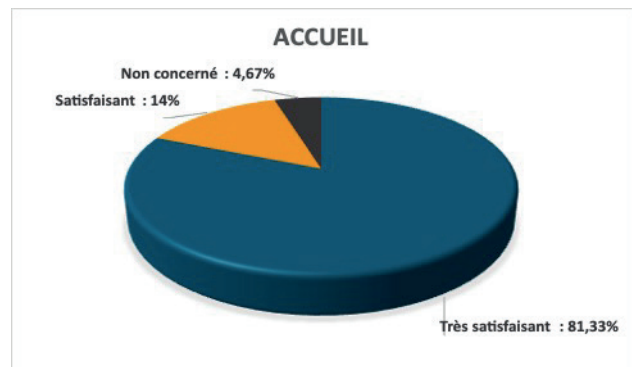
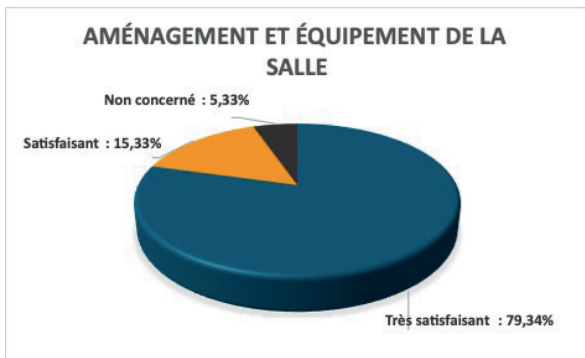
ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR LA FORMATION



ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR LES FORMATEURS

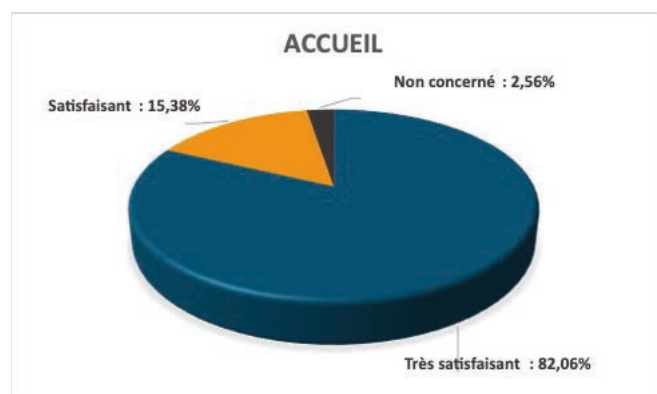


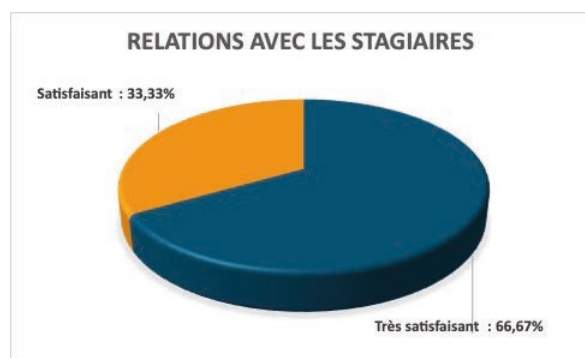
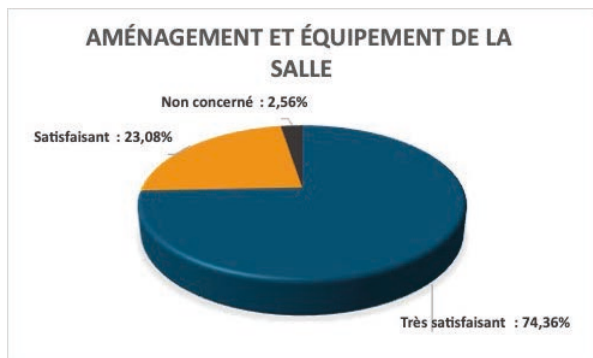
ÉVALUATION DES STAGIAIRES SUR L'ORGANISATION PRATIQUE DES FORMATIONS



Tous les stagiaires estiment avoir **progressé d'au moins un niveau** à l'issue de la formation.

SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DE FIN DE FORMATION DES FORMATEURS (TAUX DE RETOUR : 100 %)






FORMATIONS DISPENSÉES POUR LE PÔLE FORMATION

L'ASIM Alsace intervient également auprès du Pôle formation UIMM Alsace, pour les formations Tuteurs et les formations École de Management. En 2024, **16 jours de formation** en droit du travail ont été réalisés pour le Pôle formation, pour **175 stagiaires**, représentant **658,5 heures de formation**.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS INTER-ENTREPRISES 2025

 Nouvelle formation

DROIT SOCIAL / RH	Durée	Lieu	Date
Gérer et sécuriser les licenciements pour motif non disciplinaire 	1 jour	Eckbolsheim	25 février 2025
L'aménagement du temps de travail 	1 jour	Mulhouse	24 avril 2025
Conduire les entretiens RH dans l'entreprise 	1 jour	Mulhouse	21 mai 2025
Conduire les entretiens RH dans l'entreprise 	1 jour	Eckbolsheim	22 mai 2025
Le pouvoir disciplinaire de l'employeur	1 jour	Eckbolsheim	23 septembre 2025
Organiser les élections professionnelles du CSE	1 jour 1/2	Eckbolsheim	29 et 30 septembre 2025
La gestion des congés payés 	1 jour	Eckbolsheim	14 octobre 2025
La gestion des congés payés 	1 jour	Mulhouse	16 octobre 2025
Présider le CSE	1 jour	Mulhouse	4 novembre 2025
L'essentiel de la convention collective nationale de la métallurgie 	2 jours 1/2	Mulhouse	17, 24 et 25 novembre 2025
L'essentiel de la convention collective nationale de la métallurgie 	2 jours 1/2	Eckbolsheim	20, 27 et 28 novembre 2025

Un cycle "Gestion la paie - Perfectionnement" sera proposé en 2025. Le programme est en cours d'élaboration.

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en cours d'année en fonction de l'actualité mais également des **besoins de nos adhérents**. Les formations sont dispensées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Nous réalisons également des formations en intra **en fonction de vos besoins**.

L'ASIM Alsace se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement (nouvelle formation en inter ou en intra, situation de handicap qui nécessite des adaptations...) au **03 68 47 90 00** ou à l'adresse suivante asim.formation@uimm-alsace.fr.

■ Sandra GROSS

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DE L'UIMM ALSACE CHEZ MERCK

L'UIMM Alsace a tenu son Assemblée Générale le 16 juin 2025, chez MERCK à Molsheim. Un grand merci à Romina MARCOVICI, Directrice des Opérations Industrielles de MERCK, pour son accueil chaleureux et la visite instructive de son site industriel, un bel exemple du savoir-faire industriel de notre territoire.

Merci également à tous nos adhérents et partenaires pour leur présence et leur engagement.

L'après-midi s'est déroulée autour de 3 temps forts :

- **Visite de 3 unités de production :** BioMonitoring, LabWater Systems & Solutions et Systems & Solutions de MERCK,
- **Tenue de l'Assemblée Générale**
- **Table-ronde riche en échanges et en perspectives** sur le thème des « femmes leaders dans l'industrie... Elles transforment les stéréotypes ! »

L'événement s'est clôturé autour d'un cocktail convivial.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale a été principalement ponctuée par les interventions de **Fabrice URBAN**, Président de l'UIMM Alsace et de **Éric DALIGUET**, Délégué Général.

Fabrice URBAN a insisté sur « la nécessité de l'unité et de l'action collective pour défendre efficacement les intérêts de l'industrie auprès des décideurs. Il a mis en avant trois priorités : la simplification, la compétitivité et l'attractivité ».

Dans un « contexte industriel marqué par l'incertitude de la conjoncture économique de ces derniers mois », il a souligné que « l'industrie reste l'un des piliers essentiels de l'économie alsacienne, la formation et le développement des compétences sont des leviers essentiels pour maintenir la compétitivité des entreprises alsaciennes. Dans cette météo agitée, l'UIMM Alsace a continué à soutenir ses adhérents. Les équipes ont fait un excellent travail et j'en profite pour les remercier de leur engagement sans faille. J'invite toutes les entreprises à ne surtout pas relâcher leurs efforts en matière de formation, car c'est bien l'adaptabilité des compétences qui

va faire notre compétitivité de demain ». Il a ensuite présenté les comptes 2024, l'affectation du résultat de l'exercice 2024, le budget prévisionnel 2025, le vote du barème de cotisation 2026, la modification et le renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration, le renouvellement du Commissaire aux comptes et le vote des 10 résolutions.

Le Rapport du Commissaire aux comptes a été exposé par la Commissaire aux comptes **Alexandra STEMMELIN** de la Société Fiduciaire de Révision.

Éric DALIGUET a présenté le Rapport Annuel 2024. Il a tout d'abord rappelé que l'UIMM Alsace, au 31 décembre 2024, ce sont 328 adhérents employant 54.021 salariés et 18 collaborateurs au service des adhérents.

« Un grand merci à tous nos collaborateurs qui travaillent en équipe pour assurer au quotidien un service de qualité à nos adhérents. L'UIMM Alsace est un acteur économique et social engagé. Nous sommes adhérents de l'UIMM Nationale, de l'UIMM Grand Est et du MEDEF Alsace. Nous faisons entendre notre voix et défendons les intérêts de nos adhérents en siégeant dans de nombreux organismes à travers les mandats patronaux interprofessionnels (Conseils de Prud'hommes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Sécurité Sociale, Carsat, Santé au travail, juges consulaires...) et spécifiques à la branche métallurgie (Pôle Formation, ITII, Aemploi, UIMM nationale, ASIM...). Nous sommes également un acteur engagé dans la formation professionnelle et dans la promotion des métiers de la Métallurgie, avec notre Pôle Formation CFAI / AFPI / ITII. Nous avons rencontré les organisations syndicales à 11 reprises et signé 2 accords sur la valeur du point ».

Il a ensuite présenté les résultats des Pôles Droit Social, Santé Sécurité Environnement et Emploi Formation.



TABLE RONDE « LES FEMMES LEADERS DANS L'INDUSTRIE... ELLES TRANSFORMENT LES STÉRÉOTYPES ! »

La table ronde sur la place des femmes dans l'industrie a apporté un éclairage précieux pour conclure cette journée.

Un grand bravo à **Romina MARCOVICI**, Directrice des Opérations Industrielles de MERCK, à **Céline GRIS**, Présidente de Laser Alsace Production et à **Christèle MARON**, Co-gérante de ELECTRO OHMS pour leurs interventions percutantes. Des témoignages inspirants, porteurs d'espoir et d'action. Elles ont notamment partagé avec l'auditoire les actions qu'elles ont menées pour transformer ces stéréotypes et créer un environnement plus inclusif, mais également la façon dont elles voient l'avenir en termes d'égalité des sexes dans leurs secteurs. Des témoignages qui ont suscité des échanges nourris avec la salle.

■ Brigitte SIMON



Merci pour l'invitation à cet événement de grande qualité. J'ai particulièrement apprécié les interventions des dirigeantes. Un discours lucide, sans opposition ni revendication, mais avec une vraie volonté de faire avancer l'industrie ensemble. Bravo à elles pour leur parcours et leur vision.

Alain De HATTEN,
Directeur Régional de l'OPCO 2i



LA ROUTE DE L'INDUSTRIE 2025

Le réseau AC:TIONS et ses partenaires dont l'UIMM Alsace (PETR et Communautés de Communes, Éducation Nationale, ADIRA, CCI, CEA, Région Grand-Est, Université de Strasbourg), a organisé du 31 mars au 4 avril 2025, la 1ère édition de la « Route de l'industrie » en Alsace centrale.

Cette manifestation a mis en lumière les industries locales, leurs métiers et leur savoir-faire. Les entreprises ont permis de contribuer à la réussite de cette opération. Aussi, un GRAND MERCI aux entreprises de la Métallurgie : **Asteelflash, Bürkert, Egelhof, Gripple, Guillet, Hager Group, Merck, Pim Industrie, Safran, Socomec, VHM Groupe mais aussi aux autres branches : Alsapan, Booa, Cedam, EBM Papst, Festein d'Alsace, Schmidt groupe, Scierie Feidt, Siat Groupe, Téréos, Triumph International, Hansgrohe, Hartmann, Kronenbourg, Labonal, LDE, Loadhog.**

Deux temps forts ont rythmé cette semaine :

- Une opération portes ouvertes durant quatre jours, avec la mise en avant des métiers, des technologies et la rencontre des habitants du territoire.

- Une journée de clôture aux Tanzmatten de Sélestat, animée par des conférences, des tables rondes, des ateliers interactifs et participatifs ainsi que des temps d'échanges.

Il est nécessaire de changer les perceptions de l'industrie, de montrer ses innovations, sa modernité et les opportunités qu'elle offre pour se frayer un avenir en son sein.

Nous devons créer et renforcer les liens avec les entreprises industrielles, soutenir la montée en compétences et les formations, attirer des talents... « Chacun est le bienvenu et à sa place ! »

Cette première édition a exploré les thèmes de la résilience et la durabilité. Ces sujets forment une approche intégrée pour construire des systèmes plus robustes et capables de s'adapter aux changements tout en préservant l'équilibre à long terme.

■ Frédérique DIRIAN



À l'issue de ces moments forts, le bilan est encourageant.

L'ÉDITION 2025 A ENREGISTRÉ :

- 29 entreprises participantes
- près de 1000 visiteurs pendant les 4 jours de portes ouvertes chez les 27 entreprises accueillantes
- plus de 600 visiteurs et 120 exposants lors de la journée de clôture
- 22 partenaires présents : collectivités, centres de formation, universités, associations, acteurs locaux, sponsors
- 10 établissements scolaires et de l'enseignement supérieur qui ont pu participer aux portes ouvertes et/ou à la journée de clôture



LES ENTREPRISES LOCALES SE MOBILISENT POUR VALORISER LEURS RESSOURCES EN INTERNE

Une rencontre s'est déroulée chez MERCK dans le cadre du Cercle de Production : Montée en compétences dans les métiers de la maintenance, co-organisée par Frédérique DIRIAN, Responsable Emploi-Formation Bas-Rhin de l'UIMM Alsace, Frédéric JUNG, Routine Supervisor Single Use de Merck, Christian KUHN, Responsable Process Maintenance Manufacturing de HAGER et Giacomo BENEDETTI, Chargé de mission maintenance - Ecole de maintenance de HAGER.

15 entreprises locales ont répondu présentes pour partager leurs expériences et actions concernant le développement professionnel de leurs employés respectifs, dans le domaine de la maintenance. Plusieurs entreprises ont déjà mis en place des programmes de mentorat et de formation continue, permettant à leurs collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences techniques.

L'idée est de créer des opportunités de développement interne, en investissant dans le potentiel des équipes déjà présentes. Les certifications possibles dans la branche de la métallurgie ou interbranche (CQPM OMI ou TMI), leur déroulement et leur mise en place ont notamment été abordés.

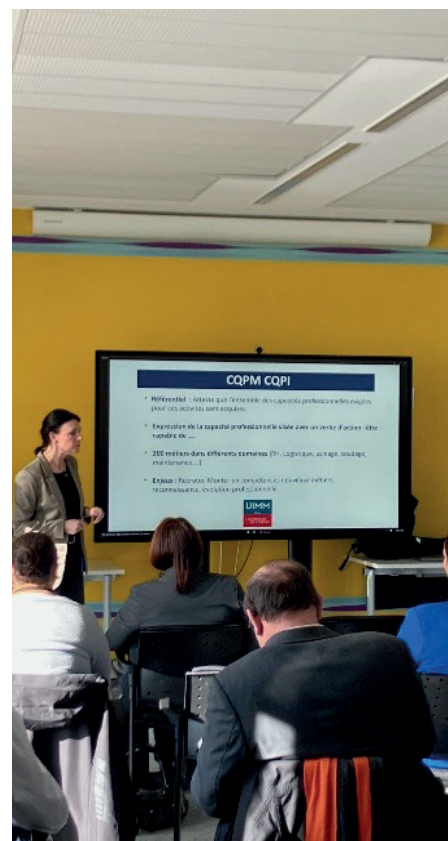
L'objectif de ces certifications est, pour les personnes qui suivent ces formations, d'acquérir des qualifications spécifiques et de répondre aux exigences techniques de leur métier : acquisition des connaissances pluri-technologiques, pré-diagnostic, méthodologie de recherche de panne, préventif, curatif, maîtrise du vocabulaire technique, mise en sécurité.

Cette rencontre a été rendue possible

grâce à l'UIMM Alsace et son réseau d'entreprises engagées dans la montée en compétences de leur main-d'œuvre. Les participants se retrouvent régulièrement pour échanger sur les avancées et les défis rencontrés, renforçant ainsi la collaboration et l'entraide au sein du tissu économique local.

Fanny HEITZ – MERCK et Frédérique DIRIAN – UIMM Alsace : « Miser sur nos ressources internes permet de bâtir un avenir plus solide, durable et de trouver des solutions différentes pour pallier le besoin de recrutement dans certains métiers, tels que la maintenance. »

■ Fanny HEITZ, MERCK
et Frédérique DIRIAN, UIMM Alsace



“ Miser sur nos ressources internes permet de bâtir un avenir plus solide, durable et de trouver des solutions différentes pour pallier le besoin de recrutement dans certains métiers, tels que la maintenance.

Fanny HEITZ, MERCK
et Frédérique DIRIAN, UIMM Alsace

”

L'INDUSTRIE RECRUTE ET FORME LES TALENTS DE DEMAIN

À l'occasion des salons emploi formation qui se sont tenus à Mulhouse et Colmar en janvier 2025, l'UIMM Alsace, avec la participation du Pôle Formation Alsace, s'est mobilisée pour mettre en lumière les nombreuses opportunités qu'offre l'industrie aux jeunes, aux salariés, aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion professionnelle.

Les stands de l'UIMM Alsace ont attiré de nombreux visiteurs curieux de découvrir les métiers techniques. Grâce à des démonstrations métiers, des témoignages de professionnels, des échanges avec des jeunes dans ces cursus de formation, des ateliers ludiques, des équipements industriels en action et des outils de simulation, le public a pu vivre une véritable immersion dans l'univers industriel.

La présence de l'UIMM à ces salons a pour objectif d'informer, orienter, recruter en menant des actions pour :

- Faire découvrir les métiers industriels à tous les publics
- Mettre en relation directe les entreprises industrielles qui recrutent avec les candidats potentiels
- Valoriser les formations qualifiantes proposées sur le territoire
- Encourager la reconversion professionnelle vers le secteur de l'industrie

L'industrie innove, se transforme, et surtout, elle embauche. Avec plus de 200 000 postes à pourvoir chaque année au niveau national, l'UIMM réaffirme son engagement à accompagner tous ceux qui souhaitent construire un avenir solide dans un secteur d'avenir.

■ Caroline DIEU



GRISGROUP FAIT L'ACQUISITION DE LASER ALSACE PRODUCTION (LAP)

L'ébavureuse LAP qui fait partie de l'investissement de la nouvelle installation laser

GrisGroup, leader dans le domaine du découpage du métal à froid à haute cadence, a acquis Laser Alsace Production (LAP) en mars 2025.

LAP, PMI renommée de découpe laser et de tôlerie, basée à Rosheim, est une entreprise adhérente de l'UIMM Alsace depuis plusieurs décennies. Jacques KAMMERER, dirigeant fondateur de LAP, fut membre du Conseil d'Administration de l'UIMM Alsace depuis son origine, à l'époque où l'organisation patronale s'appelait encore UIMM Bas-Rhin. L'occasion pour Alliages de lui rendre hommage à l'occasion de son départ en retraite.



Jacques KAMMERER : « Ce fut un plaisir pour moi de collaborer au sein du Conseil d'Administration de l'UIMM Alsace. Il est toujours enrichissant d'échanger ses points de vue avec d'autres chefs d'entreprise, de voir comment évolue l'industrie locale et de connaître les tendances du moment. Je souhaite une chaleureuse bienvenue à Céline GRIS qui me remplace désormais au Conseil d'Administration. S'agissant de ma société, je cherchais une continuité intéressante pour mon entreprise créée en 1988. Ce rapprochement avec GrisGroup était la meilleure solution, en évitant tout investisseur financier. Intégrer un groupe industriel avec lequel nous partageons les mêmes valeurs d'innovation et de qualité, offre des garanties et de nouvelles perspectives pour LAP. J'accompagne encore pendant un an la nouvelle Direction et suis très heureux pour la société de

cette évolution. Ma récente vie de retraité me dégage beaucoup de temps, je vais pouvoir faire ce que je n'ai pas fait depuis 40 ans et m'adonner notamment à ma passion pour les véhicules anciens. Je reste cependant Président de la start-up AMFREE, adhérente également à l'UIMM Alsace ».

NOUVEL INVESTISSEMENT POUR UNE NOUVELLE ÉTAPE TECHNOLOGIQUE

Laser Alsace Production, qui réalise un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros, est experte en découpe laser et tôlerie, incluant des lasers CO² et fibres connectées à un magasin entièrement automatisé, du laser tubes, des presses plieuses et de la soudure manuelle et robotisée.

L'entreprise vient également d'investir dans un centre de découpe laser fibre d'une

puissance de **24 kW**, capable de traiter des tôles de 0,5 à 50 mm d'épaisseur. **C'est la 1^{ère} machine installée de cette puissance dans le Grand-Est** et la 2^{ème} sur le territoire français. Cet investissement majeur vient transformer la capacité de production de l'entreprise et renforcer sa position sur le marché. Avec cette nouvelle installation, LAP est désormais capable d'offrir des capacités supplémentaires en optimisant la productivité et l'efficacité opérationnelle grâce à un parc très complémentaire de 3 machines laser et 1 machine laser tubes.

■ Brigitte SIMON

A propos de GrisGroup :

Dans le cadre de sa stratégie CAP 100, GrisGroup vise à doubler son chiffre d'affaires à horizon 2030 et à atteindre 100 millions d'euros. Pour y parvenir, l'entreprise mise sur de nouveaux produits et de nouveaux process à travers de l'innovation, de la diversification et de la croissance externe.

En intégrant l'expertise de LAP, GrisGroup répond à deux besoins essentiels : diversifier ses activités et contribuer à terme à son objectif de chiffre d'affaires. Cette acquisition permet à GrisGroup de s'ouvrir à de nouveaux marchés, tout en consolidant sa stratégie de croissance.

Céline GRIS, Présidente de GrisGroup :

« Nous sommes enthousiastes à l'idée d'accueillir LAP au sein de la famille GrisGroup. Cette acquisition est une étape importante dans notre stratégie de croissance et nous permet de mieux répondre aux besoins de nos clients avec une offre industrielle élargie en proposant dorénavant des petites, moyennes et grandes séries. L'expertise de LAP en découpe laser est un atout majeur pour notre entreprise ».



Passage de témoin entre Céline GRIS et Jacques KAMMERER le 7 mars 2025, en présence du personnel de LAP

CAMPAGNE ALTERNANCE 2025-2026 : MERCI AUX ENTREPRISES ENGAGÉES, CONTINUONS ENSEMBLE !



Malgré un contexte toujours plus exigeant en matière de recrutement, les jeunes continuent de répondre présents à l'appel de l'alternance dans l'industrie. Le Pôle formation UIMM Alsace et l'ITII Alsace ont une nouvelle fois mobilisé leurs équipes pour offrir des temps forts dédiés à la découverte des métiers, des formations et à la mise en relation avec les entreprises.

TROIS JOURNÉES PORTES OUVERTES POUR SUSCITER DES VOCATIONS

Les trois Journées Portes Ouvertes organisées les 23 novembre 2024, 8 février et 8 mars 2025 ont rassemblé un total de **1 272 visiteurs** sur nos quatre sites alsaciens. Le succès grandissant de ces événements se confirme : l'affluence record du 8 février (704 visiteurs) en est une belle illustration. Ces rencontres ont permis de générer **210 premières inscriptions** et de créer un premier lien entre jeunes et formateurs.



Même tendance à l'ITII Alsace avec **893 candidatures reçues** et **128 jeunes déjà en contrat d'apprentissage**, chiffre stable par rapport à 2024. Mais le nombre d'offres d'entreprises est en baisse (**349 contre 429 l'année précédente**), soulignant une nouvelle difficulté : **nous avons les jeunes... mais nous manquons d'entreprises pour les accueillir.**

DES JOB DATING EN PRÉSENTIEL ET EN VISIO POUR MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS

Le **Job Dating du Pôle formation UIMM Alsace**, organisé dans nos quatre centres, a accueilli **613 jeunes candidats** à la recherche d'une entreprise d'accueil, face à **89 entreprises mobilisées** pour les rencontrer :

- Eckbolsheim : 199 jeunes / 28 entreprises
- Mulhouse : 134 jeunes / 27 entreprises
- Colmar : 99 jeunes / 18 entreprises
- Reichshoffen : 181 jeunes / 16 entreprises

Ces journées ont permis de susciter **48 inscriptions** supplémentaires, preuve de leur efficacité.

L'ITII Alsace, qui forme les ingénieurs de demain, a opté pour un **Job Dating 100 % digital** : 230 jeunes candidats à l'alternance en provenance de toute la France ont échangé avec **79 entreprises partenaires** lors de **738 entretiens individuels**.

UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE MAIS EN TENSION SUR LES OFFRES ENTREPRISES

Au 2 juin 2025, **2 279 candidatures** avaient été enregistrées pour la rentrée 2025 au sein du Pôle formation UIMM Alsace (contre 2 380 à la même période en 2024). Côté entreprises, le constat est plus nuancé avec **1 186 offres recueillies**, contre **1 560 en 2024** à la même date.

INNOVER POUR PLACER NOS JEUNES TALENTS

Pour y faire face, dès l'automne, nous avons innové avec une première Journée Portes Ouvertes organisée en novembre 2024 — une grande première pour notre campagne alternance — et le succès rencontré nous conforte dans l'idée de pérenniser ce rendez-vous à l'avenir.

En complément, le Pôle formation UIMM Alsace a lancé cette année des mini Job Dating ciblés par filière (usinage, maintenance, etc.), afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des entreprises et d'optimiser le placement de ses apprentis.

ENTREPRISES, CONTINUONS À MISER SUR L'ALTERNANCE !

Former un jeune en alternance, c'est investir dans ses compétences, sa culture d'entreprise et dans l'avenir de votre industrie. Du Bac pro au diplôme d'ingénieur, nos équipes sont là pour vous accompagner.

VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN APPRENTI ?

Contactez dès maintenant nos chargés d'affaires pour préparer la rentrée 2025 à commercial@formation-industries-alsace.fr

■ Valérie FACCHIN,
Directrice commerciale

FILIÈRE INFORMATIQUE ET CYBERSÉCURITÉ : LE PÔLE FORMATION UIMM ALSACE FORME LES FUTURS REMPARTS DU NUMÉRIQUE



Dans un contexte où la transformation digitale est devenue un enjeu stratégique majeur, la sécurité des systèmes d'information doit être une priorité absolue pour les entreprises industrielles. Conscients de cette réalité, le Pôle formation UIMM Alsace s'engage à former des professionnels qualifiés, capables de répondre efficacement aux défis de la cybersécurité.



Notre filière complète débute par le BTS Système d'Information aux Organisations et se poursuit par une Licence informatique option cybersécurité pour déboucher sur un Mastère Ingénieur Systèmes, Réseaux et Sécurité. Ces parcours offrent aux entreprises des experts formés aux dernières technologies et aux meilleures pratiques pour protéger les infrastructures, anticiper les menaces et assurer la continuité des activités.

Deux filières en informatique de niveau ingénieur existent aussi avec l'ITII Alsace.

La cybersécurité ne concerne plus seulement les données, mais aussi la protection des équipements industriels, qui deviennent des cibles de plus en plus sophistiquées pour les cyberattaquants. L'extension de nos bâtiments à Eckbolsheim accueille également un cyberlab pour permettre ces montées en compétences.

L'objectif du Pôle formation UIMM Alsace est de soutenir la croissance économique régionale en fournissant des compétences de pointe, indispensables pour faire face aux enjeux croissants de la cybersécurité et destinés à des montées en compétences de salariés mais aussi par la formation en apprentissage.

Ensemble, construisons un avenir numérique plus sûr pour l'Alsace.

**RETROUVEZ NOS FICHES FORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET**

www.formation-industries-alsace.fr

Contact :

valerie.facchin@formation-industries-alsace.fr

■ **Valérie FACCHIN,**
Directrice commerciale



L'EXCELLENCE EN ACTION : NOS APPRENTIS REPRÉSENTERONT L'ALSACE AUX WORLDSKILLS FRANCE

UIMM

PÔLE FORMATION
Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Ils sont 7 ! Sept jeunes apprentis, formés dans les centres du Pôle Formation UIMM Alsace, ont décroché leur place pour les finales nationales WorldSkills France, qui se tiendront au Parc des Expositions de Marseille du 16 au 18 octobre 2025. Leur parcours d'excellence débute ici, dans nos ateliers, nos salles de formation, et surtout dans les entreprises industrielles alsaciennes qui les accompagnent au quotidien.

Cette année, 38 apprentis du Pôle Formation UIMM Alsace ont choisi de s'engager dans cette 48^e édition des Olympiades des Métiers. Un chiffre en hausse, témoin d'un engouement fort pour les concours de compétences. Parmi eux, 19 ont été retenus en pré-sélections régionales pour représenter l'Alsace aux Olympiades des métiers du Grand Est qui se sont déroulées à Metz du 30 janvier au 1^{er} février. Résultats : 7 jeunes se sont illustrés en montant sur le podium régional et défendront fièrement les couleurs de notre région lors de la compétition nationale.

UNE VITRINE DE L'EXCELLENCE ET DU SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL

Les WorldSkills sont bien plus qu'un concours : c'est le plus grand événement dédié à la valorisation des métiers techniques et technologiques, un rendez-vous où se croisent passion, exigence et engagement. Organisé par WorldSkills France, ce mouvement œuvre pour faire rayonner les talents de la jeunesse, favoriser l'inclusion, la mixité, et briser les stéréotypes liés aux métiers industriels.

Participer à cette compétition est une formidable opportunité pour nos jeunes : ils y développent autant leurs compétences techniques que leur posture professionnelle, leur rigueur, leur gestion du stress et leur sens du travail en équipe. Des qualités précieuses pour bâtir leur avenir... et celui de l'industrie.

UN GRAND MERCI AUX ENTREPRISES PARTENAIRES

Si ces jeunes peuvent aujourd'hui viser les sommets, c'est grâce à l'implication sans faille des entreprises industrielles qui les forment, qui leur



ont transmis le goût de l'excellence, le savoir-faire de leur métier et la confiance nécessaire pour se surpasser.

C'est aussi le fruit de l'engagement quotidien des formateurs et d'une pédagogie exigeante portée par l'alternance, véritable levier de montée en compétences.

À l'approche des finales nationales, ces jeunes représentent non seulement leur région et leur centre de formation, mais aussi leurs entreprises d'accueil, qui peuvent être fières de leur parcours. Ces médaillés sont l'illustration concrète de ce que notre réseau peut accomplir quand il unit ses forces pour faire émerger les talents industriels de demain.

■ Valérie FACCHIN
Directrice commerciale



LES SOLUTIONS D'ALEMPOI POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES EN ALSACE

ALEMPLOI, acteur engagé dans l'accompagnement des entreprises industrielles en Alsace, propose une gamme de solutions adaptées aux besoins en compétences, en flexibilité et en inclusion professionnelle.

FORMER ET RECRUTER AUTREMENT AVEC LES GEIQ



Dans un contexte de tension sur le marché de l'emploi industriel, ALEMPLOI mobilise ses GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) pour aider les entreprises à anticiper et sécuriser leurs recrutements. Ce modèle associe contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, accompagnement individualisé et immersion en entreprise. Les parcours sont co-construits avec les employeurs, pour former des salariés sur des compétences précises, en lien direct avec les besoins métiers. Sur une durée de 6 à 24 mois, les bénéficiaires acquièrent à la fois des savoir-faire techniques et des compétences comportementales clés. À l'issue du parcours, l'entreprise peut intégrer un collaborateur déjà formé et opérationnel, qui connaît sa culture et ses méthodes de travail. C'est une solution durable, qui allie montée en compétences et insertion professionnelle réussie.

SOUPLESSE ET SÉCURITÉ AVEC LE TEMPS PARTAGÉ



Avec ses Groupements d'Employeurs (GE), ALEMPLOI propose une solution innovante : le temps partagé. Ce dispositif permet à plusieurs entreprises de partager les compétences d'un même salarié, en fonction de leurs besoins (temps partiel, saisonnier, mission

technique, etc.). Le salarié est embauché en CDD ou CDI par ALEMPLOI, ce qui lui assure une stabilité professionnelle, tout en intervenant sur différents sites. C'est un levier de flexibilité pour les entreprises, particulièrement adapté aux PME industrielles qui ne peuvent pas toujours recruter à plein temps, ou qui souhaitent tester un nouveau poste ou une organisation différente.

RÉACTIVITÉ ET IMPACT SOCIAL AVEC L'INTÉRIM D'INSERTION



Pour répondre à des besoins urgents, ALEMPLOI s'appuie sur ses structures d'intérim : ETT (Entreprise de Travail Temporaire) et ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion). Ces solutions permettent de recruter rapidement, tout en accompagnant les publics éloignés de l'emploi vers une insertion durable. Les salariés bénéficient d'un suivi socio-professionnel, d'un soutien à la levée des freins périphériques (mobilité, logement, santé), et parfois d'un appui à la formation. L'objectif est double : répondre efficacement aux besoins des entreprises et favoriser le retour à l'emploi de personnes en difficulté. Dans de nombreux cas, ces missions débouchent sur un CDI ou un CDD longue durée. C'est une solution socialement utile et économiquement efficace.

UP'INTERIM : L'INTÉRIM ENGAGÉ POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

UP'INTERIM, filiale d'ALEMPLOI, est la seule entreprise adaptée au travail temporaire en Alsace, qui facilite l'insertion des personnes en situation de

handicap (RQTH). Ce dispositif propose une réponse sur mesure, du diagnostic des besoins RH à l'intégration sur poste, en passant, si besoin, par la formation.



Chaque parcours est personnalisé, pour garantir une adéquation entre les attentes de l'entreprise et les capacités du salarié. L'objectif est clair : proposer un emploi adapté, stable et valorisant, dans une démarche d'inclusion durable. En 2024, 130 entreprises partenaires ont été mobilisées sur l'ensemble de l'Alsace, tous secteurs confondus. Parmi les actions marquantes : un partenariat avec LIDL a permis à 9 personnes d'obtenir un titre professionnel d'agent commercial et un CDI à la clé ; ou encore, le groupe Crédit Mutuel, qui a accueilli 10 personnes en mission, dont 9 conseillers d'accueil.

Avec ses solutions sur mesure et son engagement humain, ALEMPLOI accompagne les entreprises industrielles d'Alsace dans leurs recrutements et leur transformation. Alternance, temps partagé, intérim d'insertion ou inclusion des travailleurs en situation de handicap : chaque dispositif répond à un besoin précis, avec un même objectif, soutenir l'emploi durable et local.

■ Frédéric MENDEL



LA START-UP AMFREE RÉVOLUTIONNE LA PRODUCTION DE PIÈCES XXL

L'équipe AMFREE au salon FORMNEXT 2024



© AMFREE

AMFREE, start-up deeptech strasbourgeoise, spécialisée dans la fabrication de machines d'impression 3D METAL XXL permettant de fabriquer (ou réparer) des pièces métalliques de grande dimension, a pour volonté de devenir leader européen dans le domaine. Nicolas VILLEDARY, Directeur Général et co-fondateur d'AMFREE, nous en dit un peu plus sur cette jeune société située au Pôle d'Innovation d'Illkirch Graffenstaden.

« L'industrie doit réinventer son outil de production pour réduire durablement son empreinte environnementale, permettre le développement de pratiques locales et vertueuses telles que la réparation de pièces à haute valeur ajoutée, tout en garantissant leur compétitivité et leur rentabilité, indique Nicolas VILLEDARY. Pour accélérer cette transformation, AMFREE vient de mettre sur le marché une nouvelle génération d'imprimantes 3D métal nommées **AMFREE One** ».

Distribuées sous forme d'un package clé-en-main prêt à l'emploi, elles ont été conçues pour s'intégrer dans les usines aux côtés des procédés conventionnels. Robustes et extrêmement productives, les machines AMFREE One ont été conçues pour produire et réparer, simplement et rapidement, une très large gamme de pièces métalliques, dont les dimensions peuvent atteindre plusieurs mètres.

Ainsi, elles sont capables de fondre jusqu'à 1200 cm³/h de métal, soit environ 8 à 10 kg/h d'acier et 3 à 4 kg/h d'aluminium.

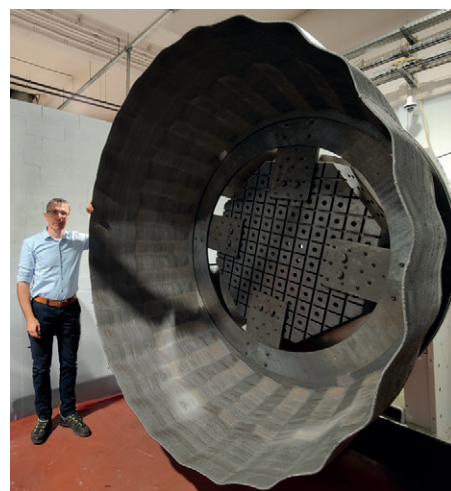
À destination des industriels (énergie, aérospatial, défense, industrie, ferroviaire) et des sociétés de maintenance, ces machines hybrides et 4.0 (fabrication additive, usinage, contrôle) sont conçues pour garantir une production souveraine et compétitive de pièces à haute valeur ajoutée. « AMFREE dispose également d'un centre de services pour qualifier les applications industrielles et mettre au point de nouveaux matériaux, pour garantir à ses clients une expérience optimale, la performance opérationnelle et la conformité. », poursuit le dirigeant.

La deeptech AMFREE s'est vu décerner en 2024 le statut de « Jeune Entreprise Innovante ». AMFREE est également lauréate du Concours d'Innovation **i-Lab 2024** pour ses solutions de fabrication additive hybride 4.0 et haute productivité visant une production plus durable et responsable des pièces métalliques grandes dimensions.

La start-up bénéficie d'un soutien actif de l'État Français, de l'ADEME, de Bpifrance et de la Région Grand Est pour soutenir et accélérer son développement à l'international.

APERAM VENTURES, le fonds de capital-risque du groupe Aperam, vient par ailleurs d'investir dans AMFREE au printemps 2025. Aperam est un acteur mondial de l'acier inoxydable, des aciers spéciaux et du recyclage, avec des clients dans plus de 40 pays. En 2024, Aperam a réalisé un chiffre d'affaires de 6 255 millions d'euros et a expédié 2,29 millions de tonnes.

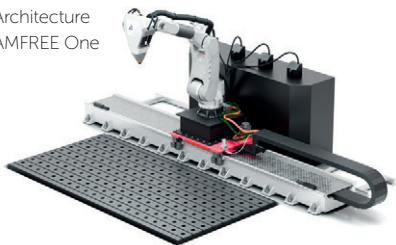
■ Brigitte SIMON



Tronçon d'un moule de roto-moulage XXL

© AMFREE

Architecture AMFREE One



© AMFREE

AMFREE, c'est aussi :

- **Date de création** : 2023
- **Machines disponibles à la vente** depuis fin 2024
- **Effectif 2025** : 6 personnes. Une équipe de spécialistes robotique, fabrication additive, IA et logiciel, commerce et marketing.
- **Dirigeant** : Nicolas VILLEDARY, 12 ans chez IREPA LASER à différents postes techniques et commerciaux. Parcours d'ingénierie génie mécanique à l'INSA Strasbourg, 1 Master 2 ingénierie d'affaires à l'EM Strasbourg, 1 Exécutive MBA au Collège de Paris.
- **Site web** : www.amfree.eu